

en ligne en ligne

BIFAO 65 (1967), p. 71-87

Bernard Boyaval

Papyrus romains de la Sorbonne [avec 5 planches].

### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

### Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

# PAPYRUS ROMAINS DE LA SORBONNE

#### PAR

#### BERNARD BOYAVAL

I

# CONTRAT DE CESSION DE TERRE CATÉCIQUE (?)

P. Sorb. Inv. 2.306 (coll. R. Weill). L.  $9 \times H$ . 20 cm. Philadelphie 138-161<sup>P</sup>.

# Planche nº XIII (grandeur originale)

Le recto porte les restes d'un contrat conclu entre le vétéran Irrios Héras et le soldat Antonius Maximus. Les formules ὁμολογεῖ (ὁ δεῖνα) συγκεχωρηκέναι (τῷ δεῖνι), ἀπὸ τοῦ νῦν [εἰς τὸν ἀεὶ χρόνον(?)] et κατὰ χάριν ἀναφαίρετον font penser à la cession d'une terre au bénéfice d'Antonius Maximus (cf. P. Oxy. 273 (95°), qui présente les mêmes expressions). La moitié gauche du document étant perdue, nous ne pouvons connaître les conditions de ce contrat.

L'écriture, une cursive fine et penchée, parallèle aux fibres, rappelle P. Fouad 36 (167<sup>P</sup>) [Pl. VI] et P. Mert. II, 68 (137<sup>P</sup>) [Pl. XVI].

10.

Φιλα δελφείας έν μιᾶ σφραχεῖδι κλήρου 10 έν τ]όπω λεγομένω Ψέντον ων αί γεικατοικικοῦ ἀρούρας (?) σ Γρατου κλήρου βορά Τασουχατνίαι ].  $\eta \nu \, \check{\epsilon} \chi \varepsilon \iota \, \check{o} \, \varkappa \lambda \widetilde{\eta} \varrho o[s], \lambda \iota \mathscr{G}[\check{o}] s \, \delta \iota \widetilde{\omega}[\varrho] \upsilon [\xi]$ plou (?) τονιο . [ . . ] . . . . [ . . ] [  $] \cdot [ ] \sigma \cdot \cdot \cdot \cdot [ ] \cdot \cdot \cdot \cdot [$ 15  $\dot{\mathbf{I}}$ ρριο .  $\dot{\mathbf{H}}$ ρ $\widetilde{\mathbf{a}}$  $[\dots]$  ει δε  $[\dots]$  . . []... σε τοῖς ωαρ' [αὐ]τοῦ [ω]ερὶ τη [ ]τ[.]ου έτι δέ κα[ί] ἀποφέρεσθαι[... ] [τ]ον δε έπελευ σ | αμενον έπι σε ]ειν αὐτὸν Ϊρριον Ἡρᾶν ἢ οἱ ωαρ' αὐ-20μασι καὶ is έπιτείμου λόγον άρτοῦ s ἴσας ἀντι. [ . . . ] . μαρ[ yupiou (?) όμολ]ογῶ ἀποκεχαρ[ί]σθαι κατὰ χάριν ]ς καθώς ωρό[κειται (?) άναφαίρετον (?)

L. 1 : l. Αντωνίνου. L. 5 : l. Μαρίνου, συγκεχωρηκέ[ναι]. L. 7 : ώσ]ε αὐτῷ? L. 10 : l. σφραγῖδι. L. 12 : l. βορρᾶ. L. 21 : l. εἰς ἐπιτίμου. L. 23 : l. ἀποκεχωρίσθαι. L. 24 :  $\bar{\epsilon}$ ,  $\bar{\epsilon}$  ou  $\bar{\varsigma}$ ?

### Traduction des lignes 1-11:

« [L'an ... de l'Empereur César Titus Aelius] Hadrien Antonin Auguste [Pieux le ... du mois de ... à Philadelphie] dans la méris d'Hérakleidès [du nome Arsinoïte ...]. Irrios Héras vétéran [reconnaît (?)] avoir cédé au soldat Antonius Maximus [... de la centurie (?)] de Flavius Marinus [...] par l'intermédiaire de ce contrat, à partir de maintenant [et pour toujours (?) ...] pour lui-même et ses descendants [...] irrévocablement [...] [x] aroures d'un lot catécique (?) d'un seul tenant qui appartiennent au dit Irrios Héras près de [...] au lieu-dit Psenton ...»

1. — D'après P. Bureth, Les titulatures impériales, pp. 65 sq., quatre titulatures d'Antonin présentent la séquence Αδριανός Αντωνίνος Σεβασίος. Ce sont Τίτος Αίλιος Αδριανός Αντωνίνος Σεβασίος Εὐσεβής, Αὐτοκράτωρ Καϊσαρ Τίτος Αίλιος Αδριανός Αντωνίνος Σεβασίος, ὁ κύριος ήμῶν Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Τίτος Αίλιος Αδριανός Αντωνίνος

Σεβασίος Εὐσεβής, enfin Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Τίτος Αἴλιος Αδριανός Αντωνῖνος Σεβαστός Εὐσεβής. Seule, la quatrième, que nous avons restituée ici, est abondamment attestée pour chaque année de son règne. Si l'on accorde deux lettres au quantième de l'année et si l'on admet qu'aucun des éléments de la titulature n'était abrégé, trente-quatre lettres manquent à la première ligne. Pour aboutir au même chiffre, l. 2, il faut supposer que le nom du mois et son quantième ne dépassaient pas 6 lettres. La l. 3 ne comportait vraisemblablement que 29 lettres : il y avait peut-être un blanc entre νομοῦ et ὁμολογεῖ.

- 3 et sq. L'exposé des clauses du contrat (II. 3-11), à cause des lacunes, demeure obscur. Nous pensons qu'il faut attribuer à συνκεχωρηκέ[ναι] le sens de « céder, faire don de » (1) et lui donner pour complément d'objet direct  $[\tau \lambda s \ \dot{\upsilon} \pi \alpha \rho]$ - $\chi[o]\dot{\upsilon}\sigma \alpha s \ (\dots) \ [\dot{\alpha}\rho o\dot{\upsilon}\rho \alpha s]$ .
- 4. ἀντων[ί] ω Μαξίμω σΊρατιώτη: dans B. G. U. II, 423 (m° s.°), Apion, soldat dans la flotte de Misène, termine une lettre à son père, Epimachos, par ces mots: Ε΄σ[1] ι [δέ] μου ὄνομα ἀντώνις Μαξίμος. Mais, faute de renseignements plus précis, on ne peut conclure à l'identité des deux personnages (sur B. G. U. II, 423, v. J. LESQUIER, L'arm. rom. d'Eg., fasc. 1, p. 85).
- Sur l'échange du nom pérégrin contre un nom latin, cf. ibid., pp. 220-221; à la thèse de Mommsen, selon laquelle les recrues recevaient la latinité (Hist. Schr. II, pp. 402 sq., III, 84 sq., p. 89, n. 1; Hirschfeld, Gall. Stud., p. 59), Lesquier a opposé l'idée que le changement de nom n'entraînait pas forcément une modification du statut politique. Sur cette dernière thèse, qui prévaut aujourd'hui, v., à date récente, R. Marichal, L'occupation romaine de la Basse-Egypte, pp. 31-32.
- 5. Dans la première partie de la ligne étaient probablement mentionnées la légion et la centurie auxquelles appartenait Antonius Maximus. Mais on ne trouve pas dans Lesquier, o. l., pp. 531 sq., de centurion qui se nomme Flavius Marinus. Notons qu'une restitution [λεγ(ιῶνος) δευτέρας καὶ εἰκοσίῆς κεντυρίας Φ]λαουίου Μαρείνου, avec ses trente-deux lettres, est possible.

(1) Sur ce sens de συγχωρεῖν, v. par ex. P. Grenf. II, 25, 3-11 : ὑμολογία (...) καθ' ἡν ὑμολογεῖ Νεχθανοῦπις (...) συγκεχωρηκέναι Πετεαρσεμθεῖ (...) ἀπὸ τῆς σΦραγίδος

γῆς σιτοφόρου ἐν τῷ περὶ Πάθυ(ριν) πεδίωι (...) ἄρουραν μία (sic) ῆμισυ τέταρτον (v.) surtout note, p. 47). V. encore P. Oxy. 273, 10 et sq.

Bulletin, t. LXV.

- 7. La restitution [εἰς τὸν ἀεὶ χρόνον] s'appuie sur P. Oxy. 273, 14.
- 8. κατὰ χάριν ἀναφαίρετον: cf., par ex., P. Oxy. 273, 15. Sur la valeur juridique de cette expression, v. Taubenschlag, The law of greco-roman Egypt, pp. 208 n° 2 et 5, 399-401.
- . L'expression ἀνθ' ἢς παρέσχε ne manque pas de surprendre : elle semble impliquer un échange et pourrait faire croire que les deux parties ont procédé à une ἀντικαταλλαγή. Mais les textes qui attestent de façon sûre cette pratique, B. G. U. II, 597, 7-12 (75°); C. P. R. I, 187, 13; P. Oxy. 729, 43 (137°); P. Flor. I, 47 (213-217°) [ibid., aggiunte e correzioni, p. xiii et S. B. 5.671]; P. S. I. 34, 11 (397°); Aegyptus XX, P. Flor. inéd. 3, pp. 24 sq. (v° s.°); P. Michael. 51, 7 (1° moit. du vi° s.°); J. E. A. XXIII, p. 218, n° IV, 9 (Justinien); P. Princ. II, 78, 7 (vi° s.°); P. Masp. 97, recto, 27; 169, 8; 299, 24; 154, verso, 14; 243, verso; P. Oxy. 1.917, 48, 50, 90 (vi° s.°); S. B. 4.755, 5; P. Lond. 113, 11, p. 223 (vi°-vii° s.°) ne contiennent pas les mêmes formules qu'ici. D'autre part, il faudrait admettre, hypothèse peu vraisemblable, que la définition et la délimitation de l'un des deux biens échangés se trouvent incluses dans la lacune de la l. 9. C'est pourquoi nous continuons à croire ici à un contrat de cession.
- 11. [ἐν τ]όπ $\varphi$  λεγομέν $\varphi$  Ψέντον: plusieurs τόποι des environs de Philadelphie étaient déjà connus par les papyrus, par exemple, les τόποι Πια[..]α, Σα, Ψαει, Ζεψει, Θεμη (ll. 8, 9, 10, 12, 13 de B.G.U. II, 519 [ιν $^{\circ}$  s. $^{P}$ ]), Φανσαντι ου Φασαντι (P. Gen. 69, 7 et 70, 10 [381-386]), Ψανσανσίη (cf. P. Gen. 66, 10 [374]); mais le τόπος Ψέντον semble nouveau.

II

# REQUÊTE AU SUJET D'UNE VENTE DE TERRES PROBABLEMENT CONFISQUÉES

P. Sorb. Inv. 2.307 (coll. R. Weill). L.  $12.5 \times H. 22.5$  cm.

Tebtunis 152-153<sup>p</sup>.

Planche nº XIV (grandeur originale)

Dans une requête adressée à l'émirponos Aelius Socraticus, une femme nommée Didis sollicite l'adjudication de cinq aroures de terres publiques situées près de

Tebtunis. L'année précédente, dans un document envoyé au même personnage, elle avait déjà formulé une demande en ce sens, à propos du même terrain. La mention de l'ἐπίτροπος (l. 1) et du précédent propriétaire (l. 9) invite à penser que ces terres avaient été confisquées (v. P. Amh. II, 97, introd.).

Aelius Socraticus est très probablement ἐπίτροπος οὐσιακός (Sur ce fonctionnaire, v., entre autres, Jouquet, Vie Municipale, pp. 190 et 235; Wilcken, Grundzüge, p. 158; W. Ostr. I, p. 393; Meyer, Festschrift Hirschfeld, p. 156; Wallace, Taxation, pp. 8, 293, 331 et 333).

On peut comparer l'écriture de ce document, régulière et peu ligaturée, à celle de P. Amh. II, 66, par exemple, qui date de 124<sup>p</sup>.

```
Αιλίω Σωκρατικώ τώ κρατίσθω επιτρό(πω)
      σαρά Δ]ιδεῖτο[s] τῆς Ωρίωνος τοῦ Κρονίωνος
         άπὸ κ]ώμης Τε[ βτύνε]ως τοῦ Αρσινοείτου
       μετά κ]υρίου τοῦ [ἀνδρ]ὸς Κρονίωνος τοῦ Διδᾶ.
         Ανέτ] ινά σοι, κ[ύριε, έ]τι ἀπὸ τοῦ διεληλυθ(ότος) ιδ (έτους)
 5
      τοῦ κυρί]ου ήμω[ν Αντ]ωνείνου Καίσαρος μηνδ(ς)
       . . . . . ] ἀναφόρ[ιον, βο]υλομένη ώνήσασθαι
        έκ των] δημοσίω[ν έδαΦ]ων είς ωρασιν ύπερκει-
      μένων το ] ε οὐσι ακοε λόγου πρότερον Λουρίου
              [εως τοῦ [.....]ισκου ωερὶ κώμην
10
      Τεβτῦνιν] τῆς Πο[λέμ]ωνος μερίδος, κλήρου κα-
      τοικικοῦ] ἀρούρας [ωέν]τε, ὧν τὰς γιτνίας τότε
    διά τοῦ ἀν αφορίου έ δηλ ωσα τιμῆς ἀντὶ τῶν τῆς
     συντιμήσ]εως ἀργυ[ρίου] (δραχμῶν) (χιλίων) (ωεντακοσίων). Ε΄γ\grave{\omega} αὐτ\grave{\eta} ἀργυρίο(\ .\ )
                                                                  καὶ τῶν ἐπο-
              ριου
15
                                                                   10700 [
    μένων (?)
              ]. τ. [...σ] Γρατηγῷ Δημητρίω τῷ [καὶ
       Αρποκρ]ατίω[νι, δ]πως ωροκηρύξη καὶ ας έαν
      διδώ άμε ίνουας αιρέσεις δίη λώση σοι. Επεί οὖν
20 την έμην(?)] τε έπισ ολήν σοι καλ τὸ ἀναφόριόν μου
              ]. προέθημεν ὁ σΊρατηγὸς καὶ συνεχῶς δ[έ
              ].. την τούτων ωροκήρυξιν καλ άχρι τού-
```

του ούδε] ε προσήλθεν, έπιδίδωμι και άξιω,
έ έν σοι] δόξη, κυρω [σ] αί μοι και Φανερον ποιήσαι
τῷ σ Γρατ] ηγῷ, ενα τὴν τειμὴν διαγράψασα κατὰ
τὴν συ] νήθειαν, δυνηθω τῶν ἔργων ἐπιμεληθῆν] αι. Βε βαιωθήσεται δε μοι και μενεῖ μοι
ἡ κράτησι] ε τούτων ἐπὶ ταῖε διὰ τῆς ὑποσχέσε[ως

L. 1 : επιτρὸ. L. 3 : l. Αρσινοίτου. L. 5 : διεληλυθ, ζ. L. 6 : μηνο. L. 12 : l. γειτνίας. L. 14 : le sigle de la drachme est mutilé. D'après ce qui reste de sa partie supérieure, il semble avoir eu la forme ζ, courante à l'époque romaine. L. 19 :  $\delta[\eta]\lambda\omega^{\sigma\eta}$  L. 20 :  $\mu\sigma^{\sigma}$ . L. 25 : l. τιμήν. Ensuite, on lit διαγραψα<sup>σα</sup>.

« A son Excellence le procurateur Aelius Socraticus, de la part de Didis, fille de Horiôn, lui-même fils de Kroniôn, originaire du village de Tebtunis dans l'Arsinoïte, qui a Kroniôn fils de Didas, son mari, pour tuteur.

Seigneur, l'année passée, quatorzième de notre maître Antonin César, au mois de [...], je t'ai déjà fait parvenir une offre d'achat; je voulais acheter, parmi les terres publiques du service des domaines qui sont mises en vente, cinq aroures d'un lot catécique, ayant auparavant appartenu à Lourios [...], près du village de Tebtunis dans la méris de Polémon, dont j'avais, à l'époque, indiqué les limites dans mon offre d'achat, et cela au prix fixé par évaluation, de mille cinq-cents (?) drachmes d'argent. [...] au stratège Démétrios également appelé Harpocration pour qu'il fasse annoncer publiquement la vente et t'indique la plus forte enchère que je propose. Or, puisque le stratège a fait afficher [...] ma lettre et mon offre d'achat, a même fait, sans tarder, annoncer la vente et que, jusqu'à présent, aucun autre enchérisseur ne s'est présenté, je te demande, si tu es d'accord, de me faire adjuger ce bien et de porter ce fait à la connaissance du stratège, afin qu'après avoir payé, selon l'usage, je puisse me consacrer aux travaux agricoles. La possession m'en sera garantie et me restera [...]»

1. — Le procurateur Aelius Socraticus est déjà connu par une inscription du Musée du Caire, publiée une première fois par Seymour de Ricci, Arch. II, p. 562, 100 et de nouveau par Milne, Greek Inscriptions, 9.297, p. 32 (= S. B. 4.231).

(Ε΄τους) κς [Κομμόδου Καίσα]ρος τοῦ κυρίου [Τ]ῦβι ς Αἴλιος Σωκρατικός ἐπίτροπος Σεβασίοῦ τὴν συνοικίαν σὺν τῆ ἀκτῆ καὶ τῷ οἴκφ ἀπὸ Θεμελίου κατεσκεύασεν διὰ Αἰλίου Εὐτυχοῦς βοηθοῦ.

Milne, d'après la conjecture [Κομμόδου Καίσα]ρος, a daté cette stèle du 1er Janvier 186°. Vérification faite sur l'original, nous sommes plutôt tentés de lire [Å]ντωνείνου Καίσαρος dont les quinze lettres remplissent mieux la lacune. κς, d'autre part, est moins probable que ις: sur la stèle, en effet, un trait de déclinaison Sud ressemble à un iota suivi d'un ς si proche de lui qu'il n'y a guère de place entre eux pour la barre et la contrebarre d'un kappa. La stèle date donc plus vraisemblablement du 1er Janvier 153°, date qui concorde mieux avec celle de notre papyrus et de B. G. U. III, 891, 15-16 (9 Avril 144°) qui semble concerner aussi Aelius Socraticus:

Καὶ όλον τὸ σρᾶγμα ἐπὶ Αἴλιον[ τὸν κράτισ ον ἐπίτροπ(ον) τοῦ κυρίου Καίσ αρος

Comme l'indique l'adjectif κράτισ los, Aelius Socraticus a rang de chevalier romain (cf. de même, dans P. Tebt. II, 317, 17, le κράτισ los οὐσιακὸς ἐπίτροπος Οὔλπιος Πρακλείδης). Sur la présence de chevaliers romains et parfois d'affranchis impériaux parmi des fonctionnaires de ce rang, v. Wilcken, Grundzüge, p. 158 et n. 3 et 4.

2-4. — L'onomastique, ici, mérite quelques remarques: à Tebtunis, au n° s.°, le nom propre Διδῖς ne semble attesté qu'une seule fois, dans P. Tebt. II, 352, 11 (158°). Mais, faute de renseignements plus précis, nous ne pouvons conclure à l'identité des deux personnages (Pour le 1° s.°, voir P. Mich. Tebt. I, 123, recto, XVI, 13 et XVII, 40 [45-47°]). Le beau-père de Διδῖς s'appelle Διδᾶς. Or, un percepteur de ce nom exerçait à Tebtunis en 132° (P. Tebt. II, 361, 3). Bien qu'il ne soit pas impossible, a priori, de retrouver vingt ans plus tard son fils en la personne de Κρονίων, nous ne conclurons pas, ici non plus, faute de preuves. Dernier fait digne de remarque, le grand-père et le mari de Didis s'appellent tous deux Κρονίων, nom qui est très abondamment attesté dans les papyrus romains de la région, surtout au 1° et au 11° s.° (v. P. Mich. Tebt. I, index, pp. 221-222 et II, ibid., p. 385; P. Tebt. II, index, p. 385). Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il apparaisse, ici, deux fois dans la même famille.

Bulletin, t. LXV.

5

- 5. Pour la remise d'un ἀναφόριον, on emploie d'habitude διδόναι (par ex. B. G. U. 1.123, 5; P. Flor. 61, 17) ou ses composés, ἀναδιδόναι (P. Oxy. 486, 11), ἀποδιδόναι (P. Giess. 92, 14), ἐπιδιδόναι (B. G. U. 5, II, 17; 250, 21; S. B. 5.232, 28; P. Giess. 4, 17; P. Oxy. 294, 13; 486, 17; 898, 37; 1.434, 13; P. Jand. 26, 32; P. S. I. 281, 55). Mais B. G. U. 613, 3-4, atteste aussi ἀνατείνειν pour la remise d'un document officiel : ἀνέτινα βιξλ[ίδι]α τῷ λαμπροτάτω [ήγεμόνι] καὶ ἀνεπέμφθην ἐπὶ σέ.
- . Le Liddell-Scott atteste l'emploi d'éri, au sens de « déjà», dans Platon, Mén. 93, a.
- 6. [τοῦ κυρί]ου ἡμῶ[ν ἀντ]ωνείνου Καίσαρος: d'après P. Bureth, o. l., p. 76, cette titulature n'était attestée, jusqu'à présent, de façon sûre, que pour la dixneuvième année d'Antonin (P. Gen. 260, 20; 261, 9; S. B. 15, 23; 16, 11; 17, 12).
- 7. Dans la lacune initiale, on peut supposer un nom de cinq, peut-être six lettres. Donc, en dehors de  $\Theta \omega \theta$ , d'À $\theta \omega \rho$  et de  $T \tilde{\nu} \mathcal{E}_{\ell}$ , trop courts, de  $\Phi \alpha \mu \epsilon \nu \omega \theta$  et de  $\Phi \alpha \rho \mu o \tilde{\nu} \theta_{\ell}$ , trop longs, tous les autres noms de mois sont possibles.
- . Sur le sens du mot ἀναφόριον qui désigne, ici, d'une manière très précise, une offre d'achat, v. les remarques de Roberts et Skeat, A sale of Υπόλογος at Tebtunis in the reign of Domitian, Aegyptus XIII, p. 461, n. 2; v. également B. G. U. I, 168, 1 et II, 462, 1; P. Amh. II, 68, 12 et 14.
- 8. L'expression τὰ δημόσια ἐδάφη paraît désigner, de manière générale, l'ensemble des terres publiques par opposition aux ἰδιωτικά (cf. P. Brême 12, 8-10 [Hadrien]): ὑπολόγου δημοσίων καὶ ἰδιωτικῶν ἐδαφῶν). Au nombre des δημόσια ἐδάφη, on compte la γῆ βασιλική, la γῆ δημοσία et la γῆ οὐσιακή. Sur l'ensemble de cette question, v. Wilcken, Grundzüge, p. 289; J. Herrmann, Studien zur Bodenpacht im Recht der graeco-aegyptischen Papyri, Münch. Beitr. XLI, 1958, pp. 82 et sq. Parmi les textes qui concernent ce genre de terres, v. notamment P. Lond. II, p. 164; P. Oslo II, 33, 9; P. Mich. V, 310, 10; P. Princ. III, 146, 9; P. S. I. X, 1.134, 10; P. Warren, 11, 7).
- . Sur le tour εἰς ωρᾶσιν ὑπερκεῖσθαι, cf., à titre d'exemple, le texte suivant de P. Amh. II, 97, 5-9 : βούλομαι ἀνήσασθαι ἐκ τῶν εἰς ωρᾶσιν ὑπερκειμένων τῆς διοικήσεως ωερὶ τὴν ωροκειμένην κώμην (...) τρίτον μέρος οἰκίας καὶ αὐλῆς καὶ ἐλαιουργίου. Cf. également B. G. U. IV, 1.047, IV, 10 et 16  $(n^{\circ} s.^{\circ})$ .

- 9. Sur l'οὐσιακὸs λόγοs, v., entre autres, Wilcken, Grundzüge, pp. 154, 163 et 299; W. Ostr. I, p. 643; Wallace, Taxation, pp. 338-339; Schubart, Einführung, p. 265. On peut également consulter P. Ryl. II, 99 (m² s.²), introd. V. aussi parmi beaucoup d'autres textes P. Amh. II, 77, 21; B. G. U. I, 277, II, 10; II, 599, 14; III, 976, 13; IV, 1.947, II, 15; P. Strasb. 5, 17; S. B. 5.670, 2.
- . Lourios était sans doute le précédent propriétaire, victime de la confiscation (Cf. P. Amh. II, 97, 6-7). Ce nom apparaît souvent dans les P. Tebt. II des π<sup>e</sup> et π<sup>e</sup> s.<sup>p</sup>, par ex. 319, 3 et sq. (248<sup>p</sup>); 322, 6 (189<sup>p</sup>); 394, 1 (149<sup>p</sup>); 453 (π<sup>e</sup> s.<sup>p</sup>); 527 (101<sup>p</sup>); 609 (π<sup>e</sup> s.<sup>p</sup>).
- 14. Sur l'évaluation (συντίμησιε) qui intervenait lors d'une vente aux enchères, v., par ex., P. Strasb. I, 14 [211<sup>p</sup>], introd., pp. 55-56; P. Oxy. III, 513, introd. et ll. 11-12; P. Amh. II, 97, 13, 15.
- . Le sigle qui, ici, représente probablement (χίλιοι) ressemble à celui qui, dans P.S.I. III, 250, 6, équivaut à (ἐξακισχίλιοι). Mais 6.500 dr. seraient un prix anormalement élevé pour 5 aroures à cette époque (1 ar. = 300 dr. en moy. entre Domitien et Marc-Aurèle. Cf. J. Schwartz, Sarapion, p. 330). Au contraire, si on lit 1.500 dr., on obtient exactement le prix habituel alors pour 1 aroure.
- 15-16. Ces lignes concernent probablement le versement des taxes supplémentaires (έπόμενα) qui accompagnent l'adjudication; cf. P. Amh. II, 97, 13-15:  $\tau\iota\mu\eta$ 5  $\tau\tilde{\omega}\nu$   $\tau\tilde{\eta}$ 5 συντιμήσεως ἀρχ(υρίου) (δραχμ $\tilde{\omega}\nu$ 0) έκατὸν εἴκοσι καὶ  $\tau\tilde{\omega}\nu$ 0 έπομένων ἐ $\phi$ 0  $\tilde{\omega}$ 0 κυρωθεῖσα διαγράψω ἐπὶ τὴν δ[ημ]οσίαν τράπεζαν (cf. de même P. Oxy. 513, 14 et sq. et 1.633, 24).
- 17-18. Δημήτριος ὁ καὶ Αρποκρατίων était déjà connu comme stratège des mérides de Thémistos et de Polémon vers 150-151<sup>p</sup> par P. Lond. II, p. 172, n° 358, 1 (cf. H. Henne, Liste des stratèges, p. 61).
- 18. Sur le sens technique des mots ωροκηρύτ ειν, αἴρεσις, ωροτιθέναι, ωροκήρυξις, ωροσελθεῖν et κυρῶσαι quand il s'agit d'une vente aux enchères, v. en particulier W. Ostr. I, pp. 525-526.
- 19. Cf. par ex. P. Ryl. II, 427, frgts  $7^7$ ,  $16^9$  et surtout  $11^6$ : [ $\dot{\epsilon}\pi$ ]?  $\tau\tilde{\varphi}$   $\dot{\alpha}\mu\epsilon l\nu\sigma\nu\alpha$   $\alpha l\rho\epsilon\sigma l\nu$   $\delta l\delta[\dot{\sigma}\nu\alpha l]$ . Noter ici l'emploi du pluriel.
- 26. L'expression  $\tau \lambda$   $\xi \rho \gamma \alpha$  désigne très précisément les travaux de la terre; sur ce sens, cf., par ex., P. Oxy. XIV, 1.630, 19 (222°?).

12.

27-28. — Βεβαιωθήσεται δέ μοι καὶ μενεῖ μοι [ή κράτησι]ς τούτων: fait curieux que montre la comparaison avec le formulaire de P. Amh. II, 97, 15-17, μενεῖ δέ μοι ή τούτων κράτησις κα[ὶ] κυρεία ἀναφαίρετος ἐπὶ τὸν ἀεὶ χρόνον [ἐὰ]ν φαίν[η]ται κυρῶσαι, notre texte ne mentionne pas la κυρίεια à côté de la κράτησις. Sur la distinction entre le κυριεύειν et le κρατεῖν et le sens précis du mot κράτησις, ν., particulièrement, Wilcken, Actenstücke, p. 31; Taubenschlag, The Law, pp. 230, n. 1; 231, n. 2, 3, 4 et J. J. P. VI, 1952, p. 303. Sur l'effet pratique de la clause μενεῖ δέ μοι etc., ν. Plaumann, Der Idios Logos, \$ 91 et Wilhelmson, Zum römischen Fiskalkauf in Ägypten, pp. 8-19.

. — Sur l'expression finale, d'ailleurs incomplète, cf. par ex. P. Amh. II, 97, 17-18: έὰν δὲ μὴ κυρωθῶ, οὐ κατασχε[θ]ήσομαι τῆ [ὑ]ποσχέσει.

## III

## FRAGMENT D'UN REÇU

P. Sorb. Inv. 487 (Prov. inc.).L. 6 × H. 3 cm.

Fayoum. 9 Septembre 180° (?).

# Planche n° XV, B (grandeur originale)

Ce fragment de cinq lignes a été acheté au Caire en 1918 par P. Jouguet. On peut comparer son écriture, une petite cursive penchée, perpendiculaire aux fibres, de la seconde moitié du 11° s.º, à P. G. B. 26, a (159-160°), M. Norsa, Scritt. Doc., Fasc. 2, Tav. XV (première main de P. S. I. 1.110, 157-158°) et XVI (P. S. I. 1.159,  $n^e$  s.º) ou encore à P. Mert. I, 16 (149°).

Mutilé en bas seulement, le texte concerne un versement en nature dont le destinataire est le grenier public du bourg d'Autodikè. Mais nous n'en connaissons que la date. Nous ignorons son auteur ainsi que le montant et la nature du versement.

> Μεμέτ(ρηται) εἰς τ(ον) ἐν Αὐτοδίκη Θησ(αυρον) ἐπὶ τῆς δωδεκάτης τοῦ ὄντος μηνὸς Θὰθ τοῦ ἐνεσΊῶτος κὰ (ἔτους) Αὐρηλίου Κομμό[δου

5

- « Il a été versé au grenier public d'Autodikè pour le douze du présent mois de Thôth de la vingt-et-unième année en cours d'Aurélius Commode ...»
- L. 1 :  $\mu \epsilon \mu \epsilon^{\tau}$ ,  $\epsilon \iota s^{\tau}$ . L. 2 :  $\Im n \sigma^{-}$ . L. 5 : le sigle qui représente ( $\check{\epsilon} \tau o \nu s$ ), pour autant que l'état du papyrus permette d'en juger, a la forme d'une diagonale incurvée à son extrémité inférieure.
- LL. 1-2. εἰs τ(ὸν) ἐν Αὐτοδίκη Ͽησ(ανρόν): ce grenier public était déjà connu par P. Petr. III, 81, 13 (m² s.^); B. G. U. 81 (189°); 802, II, 1 et III, 12 (42°); P. Amh. II, 69 (154°). A ce propos, v. A. Calderini, ΘΗΣΑΥΡΟΙ, pp. 22, 29, 62 et 63. Le village d'Autodikè, qui est attesté surtout aux époques ptolémaïque et romaine, appartenait au district de Thémistos. On le place tantôt au Sud (J. Lesquier, n. au P. Magd. 29, 2, p. 161 et P. Tebt. II, App. II, \$5, p. 371), tantôt à l'Est (Wessely, Topographie des Faijum, pp. 14, 17, 43-44). Il est mentionné jusqu'à une date tardive dans Wessely, Stud. Pal. X, Griechische Texte zur Topographie Ägyptens, p. 16, n° 26 [vii°-viii° s.°].
- L. 5. D'après P. Bureth, o. l., pp. 87-90, des huit titulatures qui commencent par Αὐρήλιος Κόμμοδος, une seule paraît courante, Αὐρήλιος Κόμμοδος Αντωνῖνος Καῖσαρ ὁ κύριος, attestée par plus de quatre-vingts exemples. Au début de cette ligne, on peut hésiter sur le second chiffre du quantième de l'année. Une tache d'encre, malheureusement placée juste à l'intersection de la moitié supérieure de la haste du kappa initial et de la partie inférieure du 🔾 initial de Θώθ, paraît accidentelle et ne dissimule probablement pas de lettre biffée. Après le kappa dont la lecture ne fait aucun doute, on pense à un α très ouvert au Nord ou peut-être un β, toute autre lettre semblant exclue.

## IV

### CORRESPONDANCE D'ASKLAS

Ce papyrus et le suivant portent deux lettres du même expéditeur, un certain Asklas dont la condition sociale nous échappe. La première est adressée à son fils, Asklépiadès, et la seconde à un ami nommé Sarapias, ἀρχέμπορος. L'origine de ces documents est inconnue. Cependant, il convient de noter qu'au cours de ses déplacements (B, 4), Asklas doit régler une affaire à Psônis, ce qui rend possible une provenance panopolitaine. Mais la présence de noms tels que Βερενίκη, Σαμόθραξ,

Αρσινόη, Αρειος, Φιλούμενος (?) à cette date (cf. Plaumann, Ptolemais in Oberägypten, pp. 102, n. 3-4, et 104) invite à penser qu'ils viennent plutôt de Ptolémaïs.

Leur écriture peut être comparée à M. Norsa, Scritt. Doc., Fasc. 2, Tav. XX (P. S. I. 1.161), P. Gron. 17, P. Mert. I, 29 (Pl. XXXII (b)), 32 (Pl. XXXV) et 38 (Pl. XL) qui s'échelonnent de la fin du m° s. à la fin du m° s. P. Nos deux papyrus datent probablement de la même période.

La première lettre contient des recommandations d'ordre domestique. La seconde, peu correcte et souvent incohérente, au point que nous n'avons pas jugé possible de la traduire, paraît se rapporter à un voyage d'Asklas à Psônis d'abord (l. 4), puis plus au Sud (l. 6), jusqu'à Panopolis peut-être, si l'équation *Psônis = Bassouna* est exacte (v. note à ce sujet) ou jusqu'à Ptolémaïs. Mais la chronologie et les motifs de ces déplacements demeurent obscurs.

## A

## LETTRE À ASKLÉPIADÈS

P. Sorb. Inv. 2.310 (Coll. R. Weill).L. 8 × H. 18,5 cm.

Planche nº XV, A (grandeur originale)

Recto:

Ασκλᾶς Ασκληπιαδη
τῷ υἰῷ χαίρειν · πρὸ
μἐν πάντων εὕχομέ
σε ὑγ⟨ι⟩αἰνειν. Ενετειλάμην συ ἀγοράσε τῷ ἀδ[ε]λῷῆ σου λαμπάδες β
κὲ σκάψιν α κὲ ὑδρίαν ·
καλῶ[s] οὖν ποιήσις ἀγ[ό-]
ρας τὸ σκάψιν καλὸν
κὲ ὑδρίαν α · ταῦτα
ἀγόρα[σ]ε, μὴ ἀγοράσης
τὰς λαμπάδες . . . ·
Εὖρον τάδε τῆς ἐντολῆς πάντα ἐξαρ-

10

5

15

20

τισ(μένα) κὲ τὸ ζεῦγος Πανίσ (κφ?). Αγόρασυ τὰ βύσσινα.
Δώσις τὰ ἔχοντα τελ( )
Σεραπίονι, ἴνα αὐτὰ τελ( )
ὀνήσετε · οὕτο ωοίει
μὴ ἐλαφρὸς ἀλλὰ ωdντα ἄ συ ἐνετειλάμην,
σὺ ωοίει. Εἀν εὕρης εὐκερίαν, γράψις μοι ἀσφαλῶς
ωερὶ ωdντων. Ασπάζετέ σε Βερενείκη ἡ ἀδελ(Φη).

25

Verso:

# Planche XVI, A (infra-rouge)

L'écriture est parallèle aux fibres et la dernière ligne (B) est disposée tête-bêche par rapport aux trois précédentes.

(A) .....τα ωάντα ωοίει ἀσφαλῶς · ἢρώτησα Πανίσκου ωερὶ τῆς ἐντολ(ῆς), μάλισῖα ωερὶ τῶν καταχυμάτων βυσσίνων · ἔρρωσθε · Παοῖνι α.

$$\dot{\mathbf{A}}$$
ποδ $(\delta s)$   $\dot{\mathbf{A}}$ σκλ $\ddot{\boldsymbol{\varphi}}$   $\mathbf{K}$ οπρ $($   $)$   $\upsilon$ i $\ddot{\omega}$ i

L. 3:1. εὔχομαι. L. 5:1. σοι, ἀγοράσαι. A la fin de la ligne, on lit  $\alpha\delta\begin{bmatrix} \lambda \\ \epsilon \end{bmatrix}$ . L. 6:1. λαμπάδας. L. 7:1. καί, σκάφιον, καί, υδρία. L. 8:1. ποιήσεις, ἀγοράσας(?). L. 9:1. σκάφιον. L. 10:1. καί. L. 11:1. ἀγόρασον (?). L. 12:1. λαμπάδας. LL. 14-15:1 ἐξαρτισ. L. 15:1. καί, πανι<sup>σ</sup>. L. 16:1. ἀγόρασον(?). L. 17:1. δώσεις. τὲ. L. 18:1. Σεραπίωνι, τὲ. L. 19:1. ἀνήσηται(?), οὕτω. L. 20:1. ἐλαφρῶς. A la fin de la ligne, πα. L. 21:1. σοι. Ensuite, ενετειλαμη. L. 22:1. εὐκαιρίαν. L. 23:1. γράψεις. LL. 24-25:1. ἀσπάζεται. A la fin de la ligne, αδὲ. L. 27:10 εντολ. L. 29:10 ἀποδ, κοπρί.

### Traduction des ll. 1-25:

« Asklas à son fils Asklépiadès salut. Avant tout, je te souhaite une bonne santé. Je t'avais demandé d'acheter pour ta sœur deux lampes, une corbeille et une cruche.

Achète, s'il te plaît, une belle corbeille et une cruche. Achète cela mais n'achète pas les lampes ... J'ai trouvé prêt tout ce que j'avais demandé ainsi que la paire pour Paniskos (?). Achète le lin ... (?) ... Ne sois pas étourdi et fais tout ce que je t'ai demandé; si tu en trouves l'occasion, écris-moi sans faute sur tout cela. Ta sœur Bérénice t'embrasse.»

- 12.  $\delta \psi_{\rho}$  semble peu probable.
- 16. Sur les βύσσινα, v., par ex., J. Marquardt, Das Privatleben der Römer, pp. 463-465 et surtout P. W. V, col. 1.108-1.114 pour l'ensemble de la question. Celle-ci a été de nouveau posée (lin ou coton?) par I. Kalleris, Ai ωρώται ΰλαι τῆς ὑφαντουργίας εἰς τὴν ωλολεμαϊκὴν Αἴγυπλον, Athènes, 1952, pp. 204-213, et E. Wipszycka, L'industrie textile dans l'Egypte romaine, 1965, pp. 40 sqq. et 108.
- 17-19. Le Liddell-Scott atteste bien l'expression  $\tau \in \lambda \eta$  &vei $\sigma \theta \alpha \iota$  dans Xén. Vect. 4, 19 (« purchase the farming of public taxes») mais nous ne comprenons pas le sens de cette phrase ici. Il n'est pas sûr d'ailleurs que  $\tau \in \tau$  soit, dans les deux cas, l'abréviation de  $\tau \in \lambda(\eta)$ .
- 27. La lecture καταχυμάτων paraît sûre mais l'expression σερὶ τῶν καταχυμάτων βυσσίνων demeure obscure. On pourrait à la rigueur, voir dans l'upsilon une faute d'iotacisme, mais que restituer? Si l'on fait de βυσσίνων un adjectif substantivé neutre, employé de la même façon qu'à la l. 16, on peut couper κατὰ χυμάτων mais cette locution ne paraît offrir aucun sens. Il vaut mieux, croyons-nous, voir en καταχῦμα un substantif, nouveau d'ailleurs et de sens obscur, qui désigne peut-être une variété de vêtements en lin inconnue de nous; βυσσίνων serait simplement adjectif.
- 28.  $\Pi \alpha o \tilde{\imath} \nu \iota$ : sur les échanges entre  $\nu$  et  $o \iota$ , nombreux dès l'époque ptolémaïque, v., entre autres, Mayser,  $I^1$ , p. 111.
- 29. Le Namenbuch offre le choix entre de nombreux noms, Κοπρέαs, Κοπρίαs, etc., la plupart attestés par beaucoup d'exemples. La présence de cette adresse ancienne, d'une main différente, s'explique aisément : sur une feuille de papyrus qui avait déjà servi à la rédaction d'une lettre adressée à Asklas par un expéditeur inconnu et qui était demeurée dans ses archives personnelles, notre bonhomme, après lavage du texte précédent, a rédigé cette lettre.

В

## LETTRE & SARAPIAS

P. Sorb. Inv. 2.311 (coll. R. Weill). L.  $11,5 \times H$ . 18,5 cm.

# Planche nº XVII (grandeur originale; infra-rouge)

### Recto:

Ασκλάς Σαραπιάι τῷ Φιλτάτω χαί(ρειν): ωρὸ μέν ωάντων εύχομε ωᾶσι τοῖs θεοῖς ύχ(ι)αίνειν σέ. Εχορίσθην ἀπὸ σοῦ τῆ πε κὲ ἀνέθην εἰς Ψῶνιν, κούδένα εὖρον πρὸς οὓς έχω πρᾶγμα : 5 εύθέως ἀνέπλευσα τὸ Φιλουμένου σ]αλεσθ[.. μ]ετά μεγάλου σόνου μετά χαλκ[ο]ῦ · [εὐ]χαρισῖῶ Σαμόθρακι κε λεξᾶ <math>[ω]αρ' ὧν σ[ε] ωαρεκάλουν καθ' ήμέραν συναλλάξε Φακο(ῦ) 10 (άρταβας) ξ κούμ [ή]θέλησας άλλὰ κέ άποπλέων . . . σε ήρώτησα ἀΦ[ε]ινε όδε κε[ρ]μάτια συναγοράσε, οὐδέ ούτω ήθέλη [σ]ας · αἰτοῦμαι (δραχμάς) υμ· δ κόσμος των άγορα σ ] Ίων δδε ενι 15 ή έκσαγογή κρατείτε δεινώς.  $\dot{\mathbf{A}}$ λεξ $\tilde{\mathbf{a}}[v]$ ς μυ λέγι  $\mathbf{w}$ ερεκδεξόμε $\mathbf{\theta}(\mathbf{a})$ ήμέρας ε καί, τοῦ Θεοῦ Θέλοντος, ήσσο άγορώμεν · ὁ συρών άναβεβίβασ ε άκούσαντες τὰς σαρ' 20 ήμιν τειμάς έαν οὖν θέλης, θέλις με σοιείν γράφις μοι σερί ων [μοι ένετείλου]] μεθ' ἡμέρας ε άγορῶ (ἀρτάβας) τ ἢ τάχα

ῦ ἐὰν ἀπ[ο]λαβῶ ϖαρὰ τῶν ὀΦιλόν25 τον μοι ϖαρακαλῶ σε Κοιριλου διαδ[εχου . . . . εχιν ἀσκλᾶν. ἔρρωσθε.

(Dans la marge Ouest, verticalement)

 $\dot{\mathbf{Y}} \gamma \langle \iota 
angle$ αίνουσιν ὕ συ ωάντες · ἄσπασε  $\dot{\mathbf{A}}$ ρσινόην κὲ τοὺς ὑούς . . . .  $\mathbf{v}$  . . . .  $\mathbf{v}$  . . . . . . . . . . . . .

Verso (transfibral):

# PLANCHE XVI, B (infra-rouge)

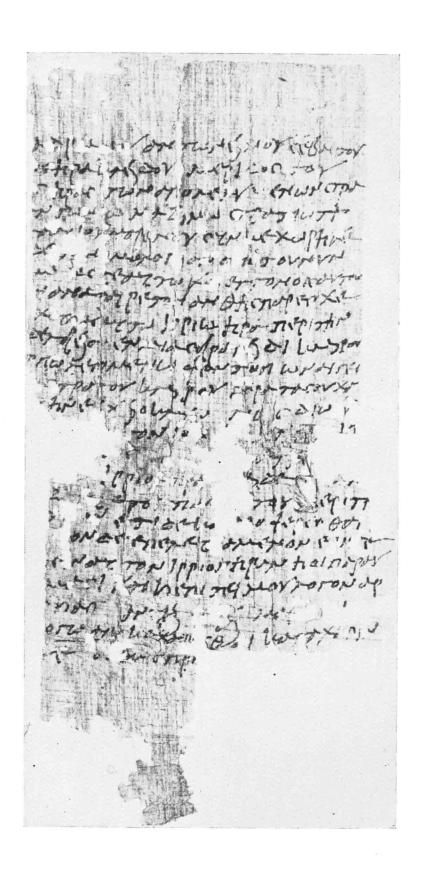
(A) εκπορεύομε εἰς Α΄ Θυδον au

L. 2:1. εὔχομαι. L. 3:1. ἐχωρίσθην. L. 4:1. καί. L. 5: ωραγμ. L. 7: ωονδ. L. 9:1. καί. L. 10:1. συναλλάξαι. Ensuite  $\varphi \alpha^{\kappa o}$ . L. 11:1 le sigle de l'artabe a la forme  $\overline{o}$ . l. καί. LL. 12-13:1. ἀφεῖναι(?). L. 13:1. ἄδε(?), συναγοράσαι. Ensuite ουδε. L. 16:1. ἐξαγωγή, κρατεῖται. L. 17:1. μοι λέγει, ωαρεκδεξόμεθα. Ce dernier mot est écrit ωερεκδεξομέ. L. 18:9 ελουτό. L. 19:1. ἤσσον. LL. 19-20:1. ἀναξεδίδασ1αι. L. 21:1. τιμάς. L. 22:1. γράφεις, Θέλεις. L. 23:1 le sigle de l'artabe a la forme  $\overline{o}$ . LL. 24-25:1. ὀφειλόντων, Κυρίλλου(?). L. 27:1. οἴ σοι, ἄσπασαι, καί, νἰούς. L. 28:1. ἐκπορεύομαι.

4. — A propos de Psônis, qu'on situe sur la rive occidentale du Nil, au nord de Sohag, v. H. Gauthier, Notes géographiques sur le nome panopolite, B. I. F. A. O. IV, 1905, XVII, pp. 72-73. L'appartenance de ce village au nome Panopolite est garantie par la planchette funéraire de Berlin n° 10.626 (F. Krebs, Griechische Mumienetikette aus Ägypten, A. Z., XXXII, 1894, n° 85, p. 51). L'équivalence établie par Gauthier entre le grec \*Ψωνις, le démotique pr-swn (Spiegelberg, Aeg. und gr. Eigennamen, p. 71\*, n° 520), le copte προογν (Αμέμνελυ, Géogr., p. 505), l'Ibsone du P. Vansleb (Nouv. Rel., Paris, 1677, p. 371) et le bourg moderne de Bassouna, semble partout admise. Parmi les textes papyrologiques qui parlent de ce site, v. S. B. 1.255-1.256, 1.258, 1.484, 2.099, 3.889, 3.929, 4.238, 6.005-6.007, 9.022,

- P. Gron. 15, verso, B, 1-2, P. Oslo 198, P. Gen. inv. 108, c, 5 [Rech. Pap. II, p. 44]. Skeat, P. Beatty Panop., pp. xxxvii-xxxviii, suppose que Psônis et le Triphieion étaient inclus dans la toparchie de Phenebythis (cf. ibid. I, 262, la μονή Ψώνεως et la note ad locum).
- 5. Sur l'expression πρός τινα ἔχειν πρᾶγμα, cf. par ex. P. Oxy. 743 II, 19-21 (II<sup>eA</sup>) : εἰ καὶ π[ρ]ὸς ἄλλους εἶχον πρᾶγμα βοηθὸν αὐτοῦ γ[ε]νέσθαι διὰ ἢν ἔχομε(ν) πρὸς ἐατοὺς φιλίαν et 706 (env.  $115^p$ ), 3-5: [.... ἀπειλη]φέναι παρ' αὐτοῦ ἀργύριον καὶ γεγρα[φέναι χειρόγρ]αφον περὶ τοῦ μηδέν έξειν πρᾶγμα [πρὸς αὐτόν (...)]. Tandis que les éditeurs du P. Oxy. 743 donnent à cette expression un sens assez général («although I (?) have had trouble with others»), le Wörterbuch de Preisigke lui confère le sens judiciaire, beaucoup plus précis, d'«être en procès avec quelqu'un».
- 11.  $(d\rho\tau d\theta as)$   $\xi$ : la comparaison avec le  $\xi$  d'À $\lambda \epsilon \xi \tilde{a}s$  (l. 17) nous invite à lire ici la même lettre.
- 31. A en juger par le *Liddell-Scott*, le mot ἀρχέμπορος qui désigne le président d'une corporation de négociants ne semble jusqu'à présent attesté que par un seul exemple de Palmyre, *OGIS* II, 646, 8, du m<sup>e</sup> s.<sup>p</sup>

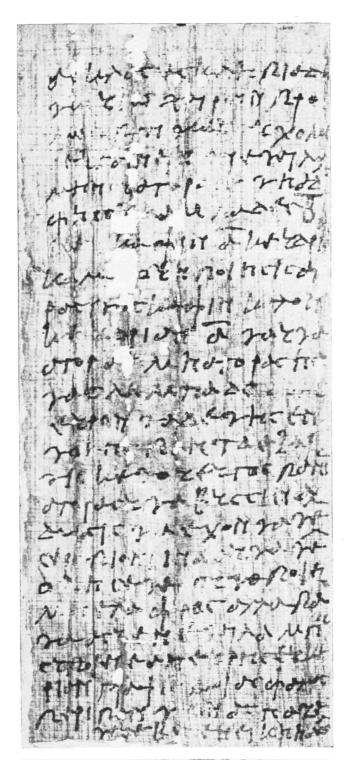
Le Caire, Juin 1966



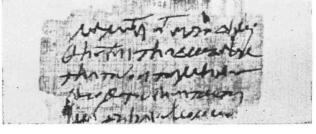
Cession de terre catécique (?).

write enth coctor LQ CTC 40251 SELLIM THICTED BOTWOH INTO! ATTENH YELTOLODIO

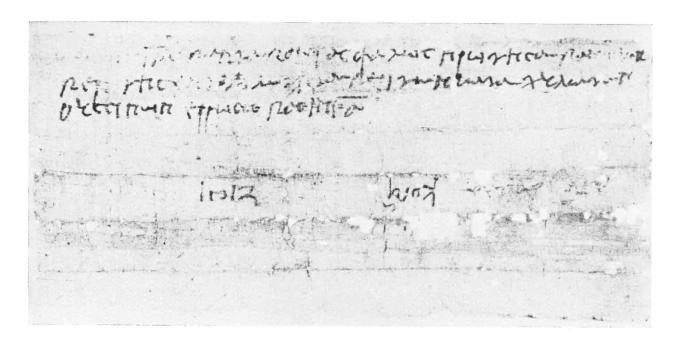
Requête de Didis au procurateur Aelius Socraticus.



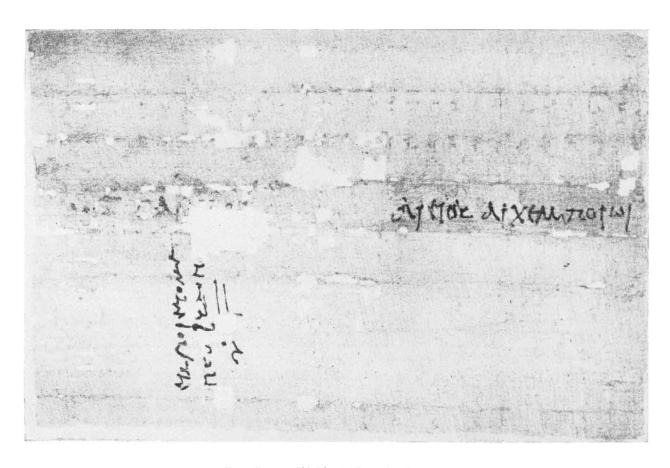
A. — Lettre d'Asklas à Asklépiadès.



B. — Fragment d'un reçu.



A. — Lettre d'Asklas à Asklépiadès (verso).



B. - Lettre d'Asklas à Sarapias (verso).

Lettre d'Asklas à Sarapias.